

## **Allocution prononcée par le COL (er) Maurice MICHEL et le LCL (er) Michel BRAULT**

*lors de la cérémonie organisée le 13 décembre 2013, à la mémoire des marsouins parachutistes tués lors de l'opération SANGARIS à Bangui en RCA dans la nuit du 9 au 10 décembre 2013.*

**Aujourd'hui nous saluons la mémoire de 2 parachutistes du 8<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de Marine de Castres ; Antoine Le QUINIO et Nicolas VOKAER morts au combat, dans la nuit du 9 au 10 décembre à Bangui.**

Dimanche soir, dans le but de contrôler la zone d'action de leur unité, une section de la 1<sup>ère</sup> Cie, effectuait une patrouille à pied, vers la sortie nord de Bangui. Peu avant minuit, la section parvenue à 1 200m de l'aéroport a été prise à partie à très courte distance par des individus munis d'armes légères d'infanterie. L'unité française a riposté, mais au cours de l'échange des tirs, les 2 parachutistes du groupe de tête ont été grièvement blessés. Ils ont été immédiatement pris en charge médicalement par leurs camarades, avant d'être évacués vers l'antenne chirurgicale avancée sur l'aéroport Bangui -M'Poko où ils sont décédés des suites de leurs blessures. Ce sont les premiers morts au combat de cette opération. Bien que poursuivis, leurs agresseurs non identifiés, ne seront pas retrouvés.

Cette action française se déroulait dans le cadre légal, en application d'une résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU, qui vient de créer une mission internationale de soutien à la République centrafricaine (la MISCA).

Le 11 décembre au soir, le président de la République de retour d'Afrique du Sud a tenu à venir s'incliner devant la dépouille de nos deux soldats.

Il a déclaré à cette occasion : *Ces soldats ont perdu la vie pour en sauver beaucoup d'autres.* Leur corps devrait être rapatrié en France en fin de semaine. Une cérémonie d'hommage national, en présence du chef de l'État, leur sera rendue lundi à 11h30 aux Invalides selon le cérémonial désormais en vigueur.

**Le Marsouin Parachutiste Nicolas VOKAER** était né le 11 juillet 1990 à Tremblay-en-France (93). Après avoir suivi des études professionnelles, il obtient à 18 ans un BEP option vente et action marchande. En 2011, il souscrit un contrat d'engagement pour 3 ans dans l'Armée de Terre, au titre du 8<sup>ème</sup> RPIMA de Castres.

Dans ce régiment il suit une formation initiale de 6 mois. A l'issue de celle ci, sa hiérarchie estime qu'il est parfaitement apte au métier des armes et qu'il dispose d'un fort potentiel d'avenir.

Le 6 décembre 2011, il est élevé à la distinction de soldat de 1<sup>ère</sup> classe et il est breveté parachutiste. Il est alors affecté à la 1<sup>ère</sup> compagnie de combat du régiment où il occupe la fonction de tireur spécialiste « appui direct ». Le 29 juillet 2012, il obtient le certificat technique élémentaire combat infanterie spécialité « voltigeur ».

De décembre 2012 à mars 2013, il est désigné avec sa compagnie pour l'opération « BOALI 31 » en RCA en qualité de « tireur spécialiste appui direct ». Le 17 octobre dernier, il est engagé avec sa compagnie dans la même spécialité, pour une mission au sein du 6<sup>ème</sup> BIMa au GABON. C'est dans ce contexte que son unité est placée en alerte opérationnelle « Guépard » suite aux graves événements qui se déroulent en RCA. Le 5 décembre, elle est projetée à Bangui, dans le cadre de l'opération « SANGARIS » qui vient d'être déclenchée.

C'est au cours de celle ci qu'il trouve la mort au combat à l'âge de 23 ans.

Nicolas VOKAER était célibataire. Il était décoré de la médaille de bronze de la Défense et de la médaille d'Outre Mer avec agrafe RCA. Il avait reçu une lettre de félicitation collective pour services rendus. Il a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France.

**Le Marsouin parachutiste Antoine Le QUINIO** était né le 10 mai 1991 à Agers (Maine et Loire).

Ses études avaient été sanctionnées par le bac technique, option pilotage des systèmes de production automatisée. En 2011, il avait souscrit un engagement de 5 ans en qualité d'engagé de l'armée de Terre. Le 3 novembre 2011, il rejoint le 8<sup>ème</sup> RPIMA de Castres où il suit sa formation initiale pendant 6 mois. En février 2012, il est breveté parachutiste. Il reçoit la distinction de 1<sup>ère</sup> classe en mai 2012. Il est alors affecté à la 1<sup>ère</sup> Cie du Régiment avec la fonction d'aide tireur du missile anti char « ERYX ».

Le 26 février 2012, il obtient le Certificat Technique Élémentaire du combat de l'Infanterie, option, « combat débarqué ».

De décembre 2012 à mars 2013, il participe au sein de sa compagnie à la mission « BOALI 31 » en RCA. Depuis le 17 octobre sa compagnie était en mission au 6<sup>ème</sup> BIMa au GABON ;

il y occupait la fonction « d'aide tireur missile AC. Mise en alerte « Guépard », à la suite des graves événements de Centrafrique, la compagnie est projetée le 5 décembre sur Bangui dans le cadre de l'opération « SANGARIS ».

C'est au cours de celle ci qu'il trouve la mort au combat à l'âge de 22 ans.

Antoine Le QUINIO était célibataire. Il était décoré de la Médaille d'Outre Mer avec agrafe RCA. Il avait reçu une lettre de félicitations collective pour services rendus. Il venait de contacter un nouvel engagement pour une durée de 2 ans. Il a été tué dans l'accomplissement de sa mission au service de la France.

**Ces 2 jeunes paras ont droit à notre reconnaissance et à l'hommage du pays. Ils ont le droit de ne pas disparaître dans l'indifférence et l'anonymat. Ils ont le droit que l'on perpétue leur souvenir et leur exemple. C'est ce qu'ont demandé et obtenu nos associations d'anciens combattants, avec l'hommage national rendu à Paris lors de leurs funérailles, avec l'hommage collectif à tous les soldats morts pour la France le 11 novembre et avec l'inscription de leur nom sur le marbre de nos monuments. Tout cela est désormais compris et je pense admis par nos concitoyens.**

Mais si nos hommes continuent à se comporter magnifiquement sur les multiples théâtres d'intervention, à se donner sans compter jusqu'au sacrifice suprême, comme nous le rappellent encore Le QUINIO et VOKAER, ils sont en droit d'attendre de ceux qui

les envoient au casse pipe, je parle des responsables politiques, qu'ils leur donnent les moyens pour conduire à bien leurs missions à haut risque, dans un environnement complexe et toujours différent.

Malheureusement la récente adoption par le Parlement, du nouveau livre blanc, qui décide des moyens financiers à consacrer à la Défense pour les prochaines années ne va pas du tout dans ce sens. Ils n'ont jamais été aussi bas avec 1,5% du PIB. Nous ne pouvons que le déplorer. Certes la situation économique impose à notre pays des économies drastiques, mais il ne faut jamais oublier qu'en fin de compte c'est le soldat sur le terrain qui paie l'addition.

Ce n'est pas le moment ni le lieu de dénoncer les décisions prises par nos gouvernants. Puisque la décision a été prise, une nouvelle fois dans l'urgence d'engager nos soldats, pour éviter une véritable guerre ethnique et religieuse, nous devons être à fond derrière eux. C'est une évidence.

Nous devons cependant constater que nous venons d'engager 1 600 soldats, dans un pays plus vaste que la France pour y rétablir la sécurité, pour protéger sa population et pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire. Or ce pays se trouve sans gouvernement reconnu, sans structures légales et administratives, sans institutions et dans l'anarchie la plus totale.

Pour réaliser tout cela la France est bien seule et ses moyens sont bien limités. Quant à la durée de l'intervention, certains responsables ont parlé de quelques mois comme si l'on pouvait prévoir à l'avance l'évolution d'une situation que nous ne maîtrisons pas. L'exemple du Mali et là pour nous le rappeler.

Nous disons donc notre vive inquiétude et notre préoccupation quant à la suite des événements en Centre-Afrique.

Pour terminer, je voudrais à nouveau redire, que la démarche entreprise et poursuivie à l'initiative d'Yves GUILLOUD pour sensibiliser nos concitoyens à la mort en opération de nos soldats est nécessaire et exemplaire. Elle est désormais reconnue par le monde associatif patriotique de nos 2 départements. En effet, elle permet de témoigner localement de notre soutien à nos armées. Notre cérémonie de ce matin sera envoyée comme nous le faisons chaque fois au régiment, et par lui aux familles endeuillées. Cela sera notre modeste mais sincère contribution, et nous l'espérons, un peu de réconfort dans le drame que vivent actuellement 2 familles françaises qui pleurent leur fils.

**Antoine et Nicolas, que Saint Michel vous garde auprès de lui, et protège vos familles !**

**Nous présentons nos condoléances les plus sincères à vos familles et à votre glorieux régiment qui a déjà payé un lourd tribut lors des missions au service de la France. Cet événement douloureux illustre une nouvelle fois la définition des Troupes de Marine par le maréchal Lyautey: « l'arme de tous les héroïsmes et de toutes les abnégations ».**